



Forts et Clairs



Bulletin de l'Amicale Nationale des Transmissions Aéroportées

n°47
Juin 2023

Association type loi de 1901 déclarée à la Sous-préfecture de Bayonne en mai 1980.

Siège social : Château Vieux BP 12 - 64109 BAYONNE - CEDEX.

Association affiliée à la Fédération nationale André Maginot sous le n° 285.



Mot du Président

Chers amis,

Notre dernière assemblée générale fût un réel succès, et je tiens à remercier tous ceux, d'active et de réserve qui ont œuvré, souvent dans l'ombre pour ce succès.

Grand moment d'émotion lors de l'évocation de notre grand ancien, Emile JADAS et une mention spéciale pour notre camarade BEAUREPAIRE et son fils qui ont agrémenté cet hommage par une magnifique exposition de matériel.

L'épisode du sauvetage du Touktouk appartenant à la compagnie et retrouvé par le général PONTIES nous a permis également d'afficher notre réactivité et notre cohésion.

Je tiens à saluer l'arrivée de notre camarade ROSSI qui s'est porté volontaire pour développer la mission « Histoire et traditions », axe important de notre projet jusque-là en standby. Il aura avec lui une équipe pour l'aider à mener quelques actions concrètes, en lien avec la 11^{ème} CCTP, comme par exemple réaliser d'ici la fin d'année un inventaire précis des objets à caractère historique détenus à la CCTP, afin de connaître ce patrimoine et le sécuriser.

Nous avançons donc, ensemble, dans tous les domaines de notre ambitieux plan d'action.

J'en profite pour vous informer que nous devons mener une action pour les Gabrimis, jeunes et moins jeunes, qui ont participé à des OPEX et qui n'ont pas de titre de reconnaissance de la Nation ni de carte du combattant. Avis aux délégués en région, dans la suite de leurs prises de contact avec les directeurs de service départementaux de l'ONACVG.

Ce format de bulletin est une première, merci à Frédéric PETRY notre chargé de COM, il faut absolument privilégier les envois par mails, plus fluides et tellement moins onéreux.

Je vous souhaite de bonnes vacances, et je pense avec vous à nos camarades qui sont dans la peine en ce moment, soyons présent pour eux !

Paramicalement,

Patrick Lecuppre



Mémoire

**Hommage à Emile JADAS
lors de l'assemblée
générale de l'ANATAP du
3 juin 2023.**

Texte écrit et lu par Patrick Lecuppre

Le sergent JADAS est debout, en position à la porte du DAKOTA 351 piloté par le capitaine Rossi après 2H30 de vol depuis Hanoi.

Nous sommes le 20 novembre 1953, il est 10H30 et bientôt avec la section transmissions du groupement aéroporté, il va descendre lentement vers la plaine de Dien Bien Phu dans ce qui sera la plus grande opération aéroportée de la guerre d'Indochine, l'opération CASTOR.

Sous lui, déjà les combats font rage et cette journée sera une réussite éclatante pour les TAP en Indochine.

Le regroupement dans les herbes à éléphant s'avère compliqué, mais le sergent JADAS va rapidement établir les liaisons, notamment avec la chasse pour que celle-ci puisse être efficace dans ses appuis aux troupes qui sont au contact. A moins de 100 mètres des paras, ces frappes sont déterminantes dans la bataille qui fait rage.

Après 6 h de combat, la partie est gagnée et les 7 compagnies VIET qui occupées le terrain laissent 90 tués mais très peu d'armement. Il y a 11 morts et 52 blessés du côté français.

Durant 40 jours et 24h sur 24, la liaison sera assurée jusqu'à la relève fin décembre.

L'équipe de relève disparaîtra dans la fournaise de la bataille qui commencera en mars 1954. Le sergent JADAS reviendra en mars sur Dien Bien Phu mais pris par la DCA, l'avion devra faire demi-tour et se reposer à Hanoi après 5H30 de vol.

Assurant la base arrière et les liaisons avec le PC GONO, il recevra le dernier message de son ami GRAVIL avec qui il était depuis 1952...il le retrouvera plus tard, très affaibli après sa libération en juillet 54 des camps VIET.

En OCTOBRE 1954, après 2 ans de campagne et de nombreuses opérations, il rentre en métropole, pesant 55kg... Il est mis en CFC pour 3 mois...

En INDOCHINE, il a participé pendant 132 jours à l'éprouvante affaire de NASAN en 1952/53 puis à l'opération HIRONDELLE en juillet 1953 sur LANGSON.

Emile JADAS est né le 12 juillet 1929 à Philippeville en Algérie.

Il s'engage le 22 octobre 1949 au titre de l'arme des transmissions et après sa formation initiale et le peloton d'élève gradé, il est nommé caporal le 1^{er} mars 1950.

Caporal-chef le 1^{er} juillet 1950, il rejoint les troupes aéroportées au sein de la 341^{ème} compagnie de transmissions à Bayonne et il est nommé sergent le 1^{er} mai 1951.

Désigné pour servir en Extrême-Orient, il débarque à Saigon le 20 juillet 1952 et il est affecté au Groupement aéroporté 1 puis au GAP 3.

Participant à toutes les opérations de son groupement, comme chef d'équipe radio, il est cité à l'ordre du régiment le 20 septembre 1954 suite à son comportement au feu alors que son groupement est pris dans une embuscade. Il est de nouveau cité à l'ordre de la division le 18 août 1954, en ayant, grâce à son sang-froid et à ses compétences techniques, assuré la liaison avec la chasse et permit ainsi d'obtenir les appuis nécessaires aux opérations.

Arrivé en fin de séjour, totalisant plus de quarante sauts en opération, il embarque vers la France le 1^{er} octobre 1954 et après un congé de fin de campagne mérité, il retourne à la 341^{ème} compagnie de transmissions de Bayonne.

Le 22 juin 1956, il est dirigé vers l'Algérie avec son unité et arrive à Oran. Il est nommé sergent-chef le 1^{er} juillet 1956. Il participe de nouveau à toutes les opérations où est engagée son unité jusqu'au 16 décembre 1958, date de fin de séjour.

Il est inscrit au tableau d'avancement d'adjudant et promu le 1^{er} juillet 1959. Après un passage à la 61^{ème} compagnie de transmissions de Nancy de juillet à novembre 1961, il revient dans les troupes aéroportées et il est promu adjudant-chef le 1^{er} octobre 1963.

Il est décoré de la Médaille Militaire le 15 mai 1963.

De septembre 1964 à juin 1965, il sert à l'école militaire de l'arme des transmissions de Agen avant de faire valoir ses droits à la retraite au 9 août 1965.

De 1965 à 1987, Monsieur Emile JADAS travaille en qualité de contrôleur hautement qualifié à la Poudrerie Nationale de Saint-Médard-en-Jalles où de nouveau sont reconnues ses grandes qualités professionnelles.

Très engagé dans le monde associatif et le bénévolat, il participe pendant 25 ans à l'entretien de l'église de Taillan Médoc tout en assurant un rôle de soutien aux familles endeuillées lors des cérémonies.

Président de l'Union départementale des anciens combattants depuis 2008, il n'a eu de cesse, depuis qu'il a quitté le service actif, de soutenir ses anciens camarades mais aussi de témoigner inlassablement de ces guerres auxquelles il a participé, notamment auprès des jeunes.

Il sera fait Chevalier de l'Ordre National du Mérite par décret du 2 mai 2003 et il est titulaire de nombreuses récompenses associatives et communales pour son engagement désintéressé pendant toutes ses années.

Etant parmi les derniers parachutistes ayant participé à l'opération Castor en novembre 1953, qui a permis de prendre pied et de conquérir après de vifs combats la plaine où allait par la suite se dérouler la bataille de Dien Bien Phu et au regard de son engagement sans faille au service de la France, que ce soit dans l'armée, dans le monde associatif ou au profit de ses camarades et du devoir de mémoire, Monsieur Emile JADAS est un modèle et un exemple à suivre pour nous tous, jeunes et moins jeunes parachutistes.

Très respectueusement, Longue vie à Emile



Mise à l'honneur

A l'heure où il quitte la 11^{ème} CCTP et la Brigade Parachutiste après 31 ans de service pour rejoindre le CIAE (Centre Interarmées des Actions sur l'Environnement) à Lyon, l'Adjudant-Chef David Cariello a été mis à l'honneur. Le vendredi 23 juin 2023, lors d'une belle cérémonie devant le front des troupes à Balma, le chef d'État-Major de la 11^{ème} BP a lu l'ordre du jour n°3, ci-dessous, retraçant l'exceptionnelle carrière de David.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DES ARMÉES

ORDRE DU JOUR N°3

-

Engagé le 7 avril 1992 comme militaire du rang dans la filière des transmissions, le jeune David Cariello rejoint le

14^e régiment parachutiste de commandement et de soutien.

En 1993, il part pour sa première opération extérieure comme exploitant radio en Somalie. En 1994, il rejoint l'opération « Turquoise » au Rwanda où il participe activement aux missions humanitaires confiées aux transmetteurs. En 1995, il effectue un mandat d'exception au Tchad où il est récompensé par un témoignage de satisfaction le 9 août 1995. Il est aussitôt déployé en ex-Yougoslavie où il conduit notamment des missions en isolé sur le relais radio de Bjelasnica. Il est nommé caporal le 1^{er} décembre de la même année.

En 1996, il repart en ex-Yougoslavie dans le cadre de l'opération « Salamandre » avant d'être promu caporal-chef le 1^{er} décembre 1996.

En 1998, il rejoint le groupement de commandos parachutistes avec lequel il est projeté au Congo en 1999. En 2000, après une mission à Djibouti, il est détaché dans le cadre de l'opération « Trident » au Kosovo. Il est félicité le 28 novembre 2000 après s'être particulièrement distingué lors d'une mission de renseignement.

En 2002, il repart pour le Kosovo en qualité d'opérateur radio du sous groupement commando « renseignement ». Au titre de cette mission, il est de nouveau félicité le 8 mai 2002.

Fin 2002, il participe une première fois à l'opération « Licorne » en république de Côte d'Ivoire. Il repart au Kosovo en 2004 comme opérateur radio graphiste, puis à nouveau en Côte d'Ivoire en 2006. Il se distingue le 24 avril lors d'une opération de fouille d'habitations et de véhicules. Confronté à une foule compacte et agressive dotée d'armes blanches, il adopte une posture ferme et dissuasive pour garantir la permanence des transmissions tout en assurant la protection rapprochée de son chef de groupe. Pour son action, il est cité une première fois.

Déployé en novembre 2006 en République centrafricaine dans le cadre de l'opération « Boali », il se distingue le 29 novembre en aidant les soldats centrafricains pris à partie par des rebelles à délivrer des tirs de contrebatterie efficaces. Le 1^{er} décembre, lors d'une reconnaissance d'itinéraire au nord du village de Ouadda, il se porte en appui d'une section amie prise sous le feu des rebelles, appliquant des tirs de neutralisation pour faciliter l'évacuation d'un camarade grièvement blessé. Pour ces actions, il est cité à l'ordre de la brigade avec attribution de la croix de la valeur militaire.

En 2007, il effectue une mission de courte durée au Gabon. A son retour, il est nommé sergent par la voie du recrutement rang tardif le 1^{er} novembre 2007.

Du 11 mai au 18 juillet 2011, il est engagé comme équipier opérateur radio au sein de l'opération « Pamir » en

Afghanistan. Il se distingue le 1^{er} juin dans la vallée d'Alasay en effectuant des compte-rendu précis sous le feu adverse tout en assurant une couverture efficace. Par son action, il permet le maintien d'un dispositif défensif cohérent face à des éléments insurgés mobiles. Il s'illustre également le 13 juillet dans le village de Joybar. Gravement atteint par l'explosion d'une charge portée par un rebelle, extrait sous le feu, il continue à conseiller et encourager les soldats venus à son secours. Pour sa bravoure, il est à nouveau cité à l'ordre de la division, avec attribution de la croix de la valeur militaire.

Il est promu sergent-chef le 1^{er} juin 2012.

Enfin, de 2015 à 2020, il est projeté cinq fois avec le groupement de commandos parachutistes dans le cadre des mandats Cobra au titre de l'opération « Barkhane » au Mali et au Tchad. Au cours de cette période, il est à nouveau cité à l'ordre du régiment et le commandement de la force « Barkhane » lui témoigne sa satisfaction à deux reprises. Il est promu adjudant le 1^{er} octobre 2017 et adjudant-chef le 1^{er} septembre 2021.

Le 1^{er} août 2023, l'adjudant-chef Cariello est muté pour la première fois et quitte les paras après trente et une années consécutives à la 11^e brigade parachutiste.

David, titulaire de la médaille militaire, blessé de guerre, cité quatre fois dont deux avec attribution de la croix de la valeur militaire, tu peux être fier de ce parcours exceptionnel au sein des Troupes Aéroportées. Fruit d'un état d'esprit remarquable, d'un travail acharné, d'un sens aigu du sacrifice et d'une disponibilité sans faille, la brigade te témoigne ici sa reconnaissance.

Balma, le 23 juin 2023



Membre équipe GCP 11^e CCTP déployé au Mali

LA 11^e CCTP

« **COMMANDER,
LUTTER,
TRANSMETTRE** »

LES MISSIONS GENERALES

- La mission principale de la 11^e Compagnie de

Commandement et de Transmission Parachutiste est de fournir des capacités de commandement et de communication aux unités parachutistes lors des opérations aéroportées. Cela inclut la mise en place et la gestion des réseaux de communication, la coordination des opérations sur le terrain et la transmission des ordres et des informations entre les différentes unités subordonnées ainsi que d'assurer la liaison avec l'échelon supérieur (la 3^e DIV).

- Assurer le soutien de vie courante (logistique et protection) de l'état-major.

ORGANISATION (par spécialité)

La compagnie est composée de trois sections de transmissions (RADIO / SUPPORT / SSIEX), une section de soutien de quartier général, un groupe de commando et une section de commandement.

La section radio arme les différents systèmes d'armes liés au domaine de la radio, tel que le nouveau système d'information SICS actuellement déployé dans le PC de la brigade et dans ses unités subordonnées.

La section SUPPORT de télécommunication est en charge de déployer principalement les moyens satellitaires, mais également les moyens issus du programme RITA.

La section SIEX (systèmes d'information et d'exploitation) a pour mission de déployer les systèmes d'information de la brigade. Elle travaille conjointement avec la section radio pour déployer le système SICS. Elle est composée d'informaticiens spécialisés dans le domaine des réseaux et des systèmes.

Afin de fournir un poste de commandement type G08, des détachements SIC regroupant des personnels de chaque spécialité sont créés afin de fournir toutes les compétences nécessaires à son fonctionnement.

SUBORDINATION

La compagnie est subordonnée à l'état-major de la 11^e BP afin de lui fournir les liaisons de commandement nécessaires vers les unités subordonnées (GTIA) à l'EM.

EQUIPEMENTS ET MATERIELS MAJEURS

RADIO : PR4G (VHF) / TRC 3700 (HF)

SATELLITE : VAB ML / HD TAC / REMO (V-P) / BGAN

FAISCEAUX HERTZIENS : Station T2 (mat auto-érectile) / CHF

MATERIELS INFORMATIQUES : Colis aérolargables (baie

de brassage, chiffreurs, switches, routeurs) / Ordinateurs durcis permettant l'aérolargage (PANASONIC-CF19/CF20)

SYSTEMES UTILISES : SICS (programme SCORPION) / SICF
VHL AEROLARGBLE : VLTP4 / FARDIER

Pionnière dans les technologies de transmissions de données et de radio de nouvelle génération, elle participe à l'expérimentation de matériels plus récents en collaboration avec des entreprises expertes en télécommunication (RADIO/TD).

Ex : Poste HF => CODAN (AUSTRALIEN) / Poste HF/VHF
=> RF 3800 HARRIS (USA)

=> Colis aérolargables plus légers et plus résistants

L'EQUIPE GCP

Les transmetteurs parachutistes de cette équipe sont les référents en télécommunication opérationnelles du groupement. Conformément à l'essence de la compagnie, les commandos de la 11^e CCTP sont constamment à la recherche de nouvelles innovations tout en s'inspirant des techniques et procédures des anciens afin de s'adapter aux théâtres de demain.

LE DET 27

La 11^e CCTP arme de manière permanente l'Echelon National d'Urgence (ENU) à travers un détachement à 27 transmetteurs (le DET 27) qui est une partie intégrante du PC aérolargable « G08 ». La mission du DET 27 est d'établir les liaisons avec les unités déployées et de livrer un PC capable de durer.



PC G08 déployé en exercice.



La 11ème CCTP à Orion.

Dans le cadre de l'exercice ORION2, la 11ème CCTP a déployé près de 90% de ses effectifs pour armer 3 PC autonomes. Cet exercice a permis à la compagnie de travailler toutes les compétences nécessaires aux transmetteurs parachutistes, du soldat au CDU, tous se sont impliqués avec professionnalisme et réactivité. L'enchaînement des différentes phases par de nombreuses bascules a validé les compétences de la compagnie à pouvoir manœuvrer dans un contexte de Haute intensité que ce soit par les airs ou en véhicule.

G08

Armé par la 11^e CCTP au profit de l'état-major de la brigade, le module G08 est composé de 27 transmetteurs parachutistes. Il constitue le fer de lance de la brigade parachutiste ; doté de matériel aérolargable, il peut être mis en place par largage ou posé d'assaut afin de commander la brigade au plus vite.

Tout son concept d'emploi est déterminé par la vocation de la brigade parachutiste, qui est celle de l'entrée en premier sur un théâtre. Ce concept a pu être mis en œuvre sur Orion 2 ; précédé d'un module Harpon qui a sauté sur l'aérodrome de Castres avec les GTIA le 25 février, le G08 a été largué le lendemain. S'appuyant sur des vecteurs légers et discrets tel que les Fardières, il a pu commander de l'avant jusqu'à la prise de Cahors à la fin de l'exercice.

La dimension TAP conditionne le format du G08 ; il doit non seulement être aérolargable, mais aussi être discret et en mesure de commander dans un environnement volatil par des bascules fréquentes avec le Harpon en début de manœuvre.



PC Blindé

L'exercice Orion a permis de tester l'intégralité du module FIRI. Parmi ce module, un PC blindé a été déployé par la 11^e CCTP afin d'appuyer les éléments de la brigade parachutiste engagés en amont ; après un débarquement à Sète à partir de bâtiments de la Marine Nationale, l'intégralité de la FIRI a rejoint la zone d'exercice par voie routière le 4 mars.

En termes de personnel, ce PC blindé était similaire au G08. Cependant, sa spécificité était de disposer de vecteurs adaptés à un conflit de haute intensité, son matériel et son effectif étant réparti dans huit VAB et 2 PVP. Son arrivée sur le théâtre a permis de disposer d'un PC miroir du G08, qui a pu ainsi valider le concept de PC MIROIRS au sein de la 11^{ème} BP.

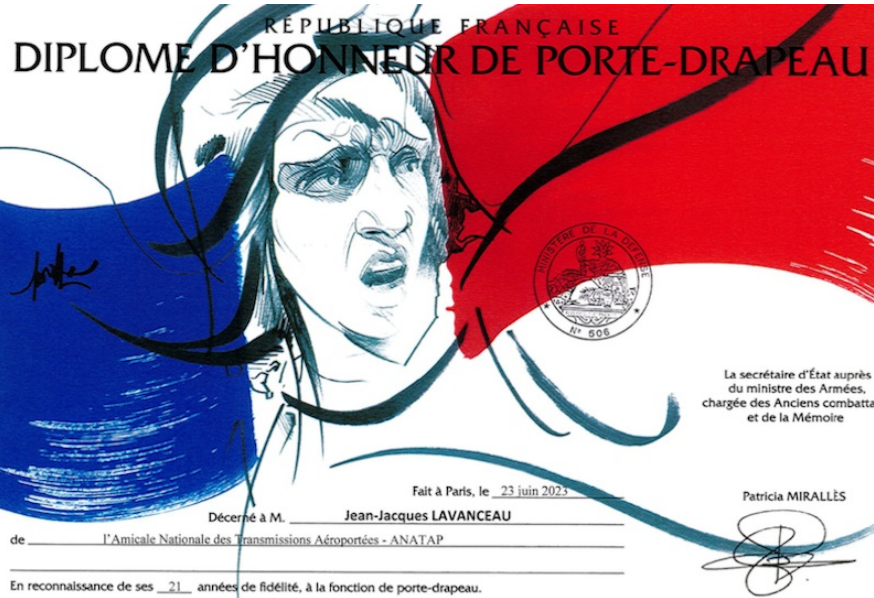


PC ARRIERE

Le PC Arrière déployé durant l'exercice Orion 2 se concevait comme un échelon de synthèse et de reporting au profit de l'échelon supérieur. Doté de moyens SIC plus lourds que ses deux autres PC, le PC ARRIERE a été mis en place par aérotransport puis s'est déployé dans des positions valorisées à compter du 28 février.

Représentant quinze véhicules, des effectifs s'approchant de la centaine, le PC arrière fut déployé sur deux sites distants de 800m. La 11^{ème} CCTP a pu montrer son adaptabilité en raccordant les deux positions à son CE, assurant ainsi toutes les liaisons de manière centralisée.

Assurant la protection des sites, ainsi qu'une permanence technique, la 11^{ème} CCTP a su garantir la liaison vers le haut et vers le bas durant tout l'exercice malgré des conditions rustiques.



Diplôme d'honneur de porte-drapeau

Décerné à Jean-Jacques Lavanceau de l'ANATAP
en reconnaissance de ses 21 années de fidélité à
la fonction de porte-drapeau.

Félicitations Jean-Jacques !



Assemblée Générale 2023

L'assemblée générale de
l'ANATAP s'est tenue à
Balma, le samedi 3 juin 2023.



Ce fût la première AG pour le nouveau bureau de l'association.

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Amicale Nationale des Transmissions Aéroportées - ANATAP

Lieu : Quartier Balma Ballon TOULOUSE 31

Date : Samedi 3 juin 2023

Nombre total d'adhérents :	319
Nombre pour délibérer (30%) :	96
Nombre de présents :	73
Nombre de pouvoirs valides :	86

Après avoir dument constaté que :

- Les membres présents sont au nombre de **73**
- Les membres représentés par des pouvoirs validés sont au nombre de **86**
- Le quorum de **96** (30% des membres selon le statut) est atteint

Le président Patrick LECUPPRE, conformément aux statuts, déclare **ouverte l'assemblée générale ordinaire**.

Il ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux membres présents et remercie de leur présence le Général PONTIES ainsi que les deux représentants de l'ONACVG du SD31, Monsieur Maxime SAINT GERMES, le directeur, et son adjointe Madame Christine MARSOL. Il remercie enfin, le Cne BOISSIER CDU de la 11°CCTP pour son accueil. Il rappelle l'ordre du jour de l'assemblée et demande aux adhérents de se lever pour respecter une minute de silence en la mémoire des disparus de l'Amicale en y associant les proches des adhérents décédés durant ces deux dernières années. Il laisse ensuite la parole au Général PONTIES.

Le Général PONTIES présente un exposé sur la guerre asymétrique et sur la désinformation.

Le secrétaire de l'Amicale Pierrick JUVIN donne lecture du Rapport Moral.

1 - Rapport sur le moral

Le secrétaire commence par remercier les personnels de la nouvelle équipe pour le travail mené pour la réalisation de cette AG, mais aussi le Major VIARD pour son aide pour l'organisation de cette journée. Enfin il salue les personnels de l'ancien bureau pour le travail accompli depuis toutes ses années.

318 convocations ont été envoyées par courrier et par mail, ce nombre correspondant au nombre d'adhérents au 01/03/2023. Il a été reçu 187 réponses (soit 58,62 % des adhérents), 73 membres sont présents physiquement, 86 pouvoirs ont été reçus dont 03 invalidés (le nombre de pouvoir ne pouvant excéder 5 par membre).

Total des pouvoirs et représentés : 159.

Après avoir remercié les personnels d'active pour leur présence malgré de nombreuses contraintes opérationnelles, il salue les adhérents les plus éloignés géographiquement qui ont fait le déplacement et rend hommage, comme il est de tradition, au titulaire du numéro de brevet para le plus ancien (46387) Emile JADAS.

Situation sur les adhérents au 03/06/23 :

- Adhérents :	319
Radiation :	0
Démission :	6
Décès :	7 (5 depuis l'AG 2022)
Nouvelles adhésions :	29 (14 en 2022) et (15 en 2023)

Cotisations au 03/06/23 :

204 des 319 adhérents sont à jour de cotisation 2023 - 18 adhérents seront radiés cette année après l'A.G, conformément à la décision du C.A., pour non-paiement des cotisations depuis plus de 3 ans. A noter que nous n'avons radié personne en 2022.

Ces derniers ont fait l'objet d'une dernière relance par mail - courrier - téléphone. Malheureusement beaucoup d'entre eux n'habitent plus à l'adresse indiquée ou ne répondent pas. Je ne vous communique pas ces noms pour leur jeter l'opprobre mais pour tenter une dernière fois avec votre aide de les retrouver et de prendre de leurs nouvelles. Il serait dommage que nous apprenions avec retard leur maladie ou pire leur disparition...

Avancement et décoration :

Le secrétaire félicite notre camarade MASSUYEAU Jean Jacques qui a été décoré de la croix du combattant le 08 mai dernier...

Entraide parachutiste :

Le montant des dons pour 2022-23 s'élève à **2500 €**. Je rappelle qu'en raison des problèmes rencontrés avec l'entraide concernant les certificats fiscaux, nous avons demandé aux adhérents de verser directement leur participation à l'entraide, accompagnée du certificat envoyé avec le bulletin, (celui-ci sera modifié prochainement afin qu'apparaisse l'appartenance du donateur à l'ANATAP).

Le chèque doit être libellé à l'ordre de l'entraide, Merci de nous préciser la somme versée sur le bulletin réponse de l'A.G. Nous avons encore reçu directement quelques dons pour l'entraide avec des chèques libellés au nom de l'ANATAP mais il y a un progrès.... Gageons que l'année prochaine cela sera rentré dans les mœurs.

Il est rappelé que tout don à l'Entraide supérieur à 16 euros donne droit à une déduction fiscale.

Activités passées :

Depuis la dernière A.G en 2022, l'amicale a participé à toutes les manifestations ou activités majeures :

- Saint Michel à BALMA
- Présentation de l'Amicale aux personnels de la 11°CCTP
- Obsèques de nos camarades et de leurs proches.
- A.G. de la FNAP le 23/03/23 à Pamiers.

Activités futures :

La date et le lieu de la prochaine A.G. n'est pas encore connue.

Dans le cadre de la volonté du bureau d'organiser des rassemblements décentralisés, et de permettre à nos adhérents qui habitent loin du Sud-Ouest de se retrouver, notre camarade Thierry GROSJEAN prépare la prochaine St Michel, le weekend du 7 et 8 octobre dans le DOUBS.

Cela ne remet pas en cause notre participation à celle que ne manquera pas d'organiser la Cie.

Les modalités d'inscription ont été partagées par mail et sur notre site. Il reste quelques jours pour s'y inscrire.

Les 20, 21 et 22 juin 2023, le secrétaire (P. JUVIN) accompagné du chargé de communication (P. PETRY) assisteront à l'A.G. de la FNAM à TOURS.

Publication :

Le bulletin est paru deux fois (n° 45 mois de juin 2022 et n° 46 mois de décembre 2022).

Ces bulletins sont le lien essentiel de notre amicale malgré le coût de tirage élevé. Le C.A. conscient de l'importance de cette publication a décidé d'en maintenir la périodicité. Un coup de chapeau appuyé au rédacteur en chef, metteur en page, Michel ACCARY. Il est demandé aux adhérents de faire part d'expériences et d'envoyer des articles.

Nous avons lancé un audit auprès de nos adhérents afin de déterminer la façon dont ils souhaitaient le recevoir.

Les réponses se répartissent comme suit : sur **101** réponses, **44** souhaitent le recevoir par courrier, **55** par mail, et **2** des deux façons...

Cette journée permettra de compléter cette enquête...

Site Internet :

Pour ceux qui l'ignorent encore, le site est consultable à l'adresse : <http://www.para-trans.org> et le nouveau webmaster y a mis sa patte. Vous y trouverez les dernières informations ainsi que le dernier bulletin.

Il existe toujours une page ANATAP sur FACEBOOK.

Carte d'adhérent :

La confection des cartes d'adhérent avance lentement (à ce jour moins de la moitié des membres). Merci à « *Qui Ose Gagne* » qui les réalise. Je rappelle qu'il suffit de nous envoyer une photo papier (type photomaton) et que cette carte (format carte bancaire) ainsi que son support vous sont offerts par l'Amicale.

Adhésions :

- **FNAM**

Le conseil d'administration de la Fédération Nationale André MAGINOT - FNAM, dans sa séance du 21 février 2023, a prononcé l'admission de notre Amicale en leur sein sous le n° 285. Cette affiliation donne droit d'une part à l'abonnement au magazine « *La Charte* » et d'autre part, à bénéficier d'une

allocation exceptionnelle pour tous nos adhérents, destinée à des actions d'aides sociales et de préservation de la mémoire combattante, utilisable suivant des critères définis.

Je vous donne lecture du courrier de : René PETER Vice-président FNAM

Président amicale 1°RTP

« La FNAM est parmi les 3 plus grandes associations du monde combattant et la doyenne, puisque créée en 1888.

Son positionnement et son action sont suffisants pour être connue et reconnue comme un acteur majeur par le secrétariat aux anciens combattants, mais également par le ministère de l'éducation nationale (SNI) des armées (classes de défense et cadets de la défense), par le trinôme académique (convention avec l'IHEDN).

Nous nous allons soutenir certains de vos projets, venir en aide financièrement à vos adhérents en difficulté sur simple demande de votre part porter des motions pour le droit à reconnaissance ou réparation...

Pour adhérer il suffit de fournir votre listing sans distinction entre les ressortissants ou pas de l'ONAC.

On vous demandera une cotisation de 2 € par personne et selon vos effectifs on vous accordera une allocation de 5 € par personne du 1° au 200°, 4 du 201° au 800° et 3 au-delà.

A cela s'ajouteront les aides individuelles pour vos cas difficiles, veuves, enfants handicapés et accidents de la vie.

- **IMPLIC' ACTION**

L'ANATAP désireuse de proposer des actions d'aide et de soutien pour ses adhérents souhaitant trouver un emploi dans le civil après leur carrière militaire s'est rapprochée de l'association Implic'Action pour bénéficier de son expertise dans la reconversion des anciens militaires au profit des membres de l'amicale et de leurs conjoints. A cet effet, une convention de coopération a été signée en ce début d'année.

L'ANATAP orientera ses membres adhérents, candidats à une reconversion, vers l'association Implic'Action pour devenir membres d'Implic'Action, et bénéficier en priorité du savoir-faire de l'association dans la conduite d'une transition professionnelle réussie.

Le versement, par l'Amicale, d'une cotisation annuelle de 100 euros permettra à l'ensemble des militaires, membres adhérents de l'ANATAP, de bénéficier d'une prise en charge à hauteur de 50% de la cotisation annuelle d'Implic'Action afin de bénéficier d'une aide à la reconversion, à la recherche d'emploi dans les mêmes conditions d'accompagnements que les adhérents de l'association Implic'Action tant que leur recherche d'emploi sera d'actualité. En outre, les conjoints des adhérents de l'ANATAP auront également accès au soutien de l'association Implic'Action pour leur propre projet professionnel dans les mêmes conditions.

Quelques nouvelles :

Les courriers de l'AG sont un bon moyen pour donner des nouvelles. Aussi, nombre d'adhérents ont regretté de ne pouvoir être présents et penseront à nous. Vous découvrirez leurs messages dans le prochain bulletin.

Mais je tiens à parler ici de l'un de nos anciens, dont l'épouse a répondu à notre dernière lettre de relance, et nous a annoncé qu'il était aujourd'hui en EPHAD près de Perpignan et souffrait de la maladie d'Alzheimer... il s'agit de notre camarade BELLOT Christian, n° BP 218128 ancien d'Algérie, de Bayonne, Besançon, Dieuze etc... Malgré sa maladie, il garde en mémoire sa carrière sous le béret rouge et reconnaît les noms d'anciens camarades Dans le bulletin...

Conclusion :

En résumé, l'Amicale se porte bien.

Ecouter les plus jeunes, sans oublier les anciens et inversement, c'est toute l'alchimie que nous nous devons de maintenir pour que les liens de camaraderie et d'amitié qui nous unissent au travers des générations perdurent et que notre amicale reste forte, active et conviviale.

Le rapport moral est soumis au vote de l'assemblée.

Le rapport sur le moral est adopté à l'unanimité.

2 - Rapport financier

Manuel DAVILA, trésorier actuel de l'amicale, remercie Camille JENVRIN (ancien trésorier) pour la clarté comptable concernant la tenue des comptes des années passées, ainsi que sur la qualité des échanges pour la passation des pouvoirs bancaires.

Le nouveau trésorier indique que le transfert des comptes a été opéré entre le Crédit Mutuel de Bayonne (CCM BAYONNE CENTRE) et le Crédit Mutuel d'Albi (CCM ALBI MADELEINE) - Il a été demandé à la nouvelle agence, une carte de paiement bancaire (CB) et l'utilisation de l'application Crédit Mutuel pour une gestion sur mobile et internet du compte ANATAP.

Le trésorier présente aux adhérents présents à l'AG son rapport financier en 3 parties :

- 1 - Cotisation de **15 euros** (son utilisation)
- 2 - Bilan financier 2022 - Clôturé au 31 décembre 2022
- 3 - Bilan financier prévisionnel 2023 - Arrêté au 1er juin

1 - Cotisation de 15 euros :

Les dépenses sont détaillées en prenant compte des rentrées (les cotisants 2022) et les sorties (frais/factures 2022) :

- **0,80 centimes** : Dons - cadeaux
- **1 euro** : Fournitures bureau et frais de compte
- **1,20 euros** : Bulletin FORTS ET CLAIRS
- **1,50 euros** : Cotisations à la FNAP et entraide Para
- **1,50 euros** : Représentation de l'ANATAP (autres AG)
- **3 euros** : Frais expédition (la poste)
- **6 euros** : Obsèques - Cérémonies - Gerbes et frais de déplacements

2 - Bilan financier 2022 (01 janvier au 31 décembre) :

-
- Avoir au 01/01/2022 : **+ 4 698 euros**
- Produits : **+ 3 555 euros** (cotisations)
- Charges : **- 6 317 euros**
- **Au 31 décembre 2022 :**
- Compte : **+ 1 936 euros**
- Livret **+ 16 582 euros**
- Boutique **+ 1 752 euros** (en valeur objet)
- **+ 98 euros** (en espèce)

3 - Bilan financier 2023 prévisionnel (au 01 juin 2023) :

-
- Avoir au 01/01/2023 : **+ 1 936 euros**
- Produits : **+ 3 145 euros** (cotisations)
- Charges : **- 2 615 euros**
- **Au 01 juin 2023 :**
- Compte **+ 2 466 euros**
- Livret **+ 16 582 euros**

- Boutique + **2 056 euros** (en valeur objet)
- + **118 euros** (en espèce)

Le trésorier indique que l'ANATAP devra s'acquitter d'un paiement pour l'hébergement du nouveau site à hauteur de **250 euros/an** à partir de 2023.

Le trésorier indique que l'ANATAP affilié FNAM depuis 2023 devra cotiser à hauteur de **2 euros** par adhérents. Cette affiliation FNAM permettra un « retour » investissement à hauteur de **4 à 5 euros** par adhérents (en cours de finalisation - A.G. FNAM Tours le 21 juin 2023)

A.G. du 03 juin : BILAN FINANCIER :

- 90 participants - 90 x 30 = + 2700 euros
- Coûts AG - 2029 euros (accueil café, repas, champagne, vins, Bières, gerbe...)
- BALANCE + **671 euros (sur le compte ANATAP)**
- BOUTIQUE : **594 euros** DE VENTE (déposés sur le compte ANATAP)
- TOMBOLA : **284 euros** DE BENEFICES (déposés sur le compte ANATAP)

Le trésorier tient à disposition de tous les adhérents, les relevés de comptes ainsi que les factures.

Le budget est adopté à l'unanimité et le quitus est donné au trésorier.

5 - Conclusion

Plus personne dans l'assemblée n'ayant de question à poser, le Président clôt l'assemblée générale.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par le président et le secrétaire.

Le Président
secrétaire
Patrick LECUPPRE
JUVIN

Le
Pierrick



**RAPPEL :
SAINT-MICHEL 2023
DANS LE HAUT-
DOUBS**

Dans le cadre de notre volonté d'organiser des activités décentralisées, notre Président Patrick LECUPPRE et l'ensemble du bureau ont décidé l'organisation d'une Saint-Michel 2023 dans le HAUT-BOUBS.

C'est donc la région Grand EST et plus particulièrement Thierry GROSJEAN qui prend en charge l'organisation de ce rassemblement.

Le village de NOEL CERNEUX et sa colonie (St Ferjeux) nous

accueilleront pour le week end du 07 au 08 octobre 2023.

La colonie de St Ferjeux a une capacité maximale d'accueil de 55 personnes. La plupart des couchages sont composés de boxs (photos ci-dessous).

Les épouses sont évidemment conviées à ce rassemblement.

Pour ceux qui souhaiteraient arriver dès le vendredi soir à la colonie de Noël Cerneux et y dormir, après négociation, il leur en coûtera 12€ de plus.

Il faudra juste me confirmer par email votre date d'arrivée et me le préciser lors de l'envoi du chèque. Chèque à l'ordre de l'ANATAP.

Participation sera confirmée par la réception du chèque à mon adresse :

Thierry Grosjean

16 rue de la lisiere

25500 NOEL CERNEUX

60 € par personne, et 72 € pour ceux voulant arriver le vendredi.

Il vous sera également demandé de prévoir vos couchages (draps, taies oreillers etc.... ou simplement duvet.

Il a, par ailleurs, été décidé par le bureau que pour les repas nous ferions appel à un traiteur, pour le pot, petit déjeuner à des commerçants du secteur.

Cette Saint-Michel commencera le samedi en fin d'après-midi par une cérémonie et un dépôt de gerbes au monument aux morts du village de Noel Cerneux. Diverses personnalités du secteur y seront évidemment conviées (Maire, député, Sénateur, Directeur ONACVG, anciens combattants, porte drapeau etc...) permettant de faire connaître notre association au plus de monde possible.

Cette Cérémonie sera suivie d'un vin d'honneur et d'un repas pris en commun dans la salle réfectoire de la colonie.

Le dimanche matin un petit déjeuner vous sera proposé. Suivi pour les plus vaillants d'une activité annexe dont la teneur n'est pas encore arrêtée (visite du saut du Doubs, petite randonnée ou visite d'une particularité locale ...).

Nous étudions la possibilité d'un office religieux lorsque nous aurons pu prendre contact avec le curé du secteur. Son positionnement dans la chronologie dépendra donc de la faisabilité de l'office.

Nous attendons donc vos réponses de participation en précisant votre « effectif » pour le 27 juillet 2023 (date de clôture des inscriptions).

Réponse à envoyer à l'adresse mail de Thierry Grosjean : thgn82@yahoo.fr

Contactez l'ANATAP :

Président : Patrick LECUPPRE : anatap@free.fr

Vice-président : Pascal ROUSTIT : pascalroustit@free.fr

Secrétaire : Pierrick JUVIN : anatapsecrétaire@free.fr

Trésorier : Manuel DAVILA : anataptrésorier@free.fr

Communication : Frédéric PÉTRY : anatapcom@free.fr

L'ANATAP sur le net :

<http://www.para-trans.org>

<http://anatap.discutforum.com>

Se souvenir de son passé, le porter toujours avec soi, c'est peut-être la condition nécessaire pour conserver, comme on dit, l'intégrité de son moi. (Milan Kundera)

ANATAP

9, rue des Gouverneurs BP 12, 64100, Bayonne

This email was sent to {{contact.EMAIL}}
You've received this email because you've subscribed to our newsletter.

[Se désinscrire](#)

